



PRÉFET DÉLÉGUÉ DE SAINT-BARTHÉLEMY ET DE SAINT-MARTIN

Saint-Martin, le 30 janvier 2015

INVITATION PRESSE

Une cérémonie de remise des décrets de naturalisation sera organisée le **mardi 3 février 2015 à 11 heures** à la Préfecture de Saint-Martin.

Contact presse :

Flavie Martinez

flavie.martinez@saint-barth-saint-martin.gouv.fr

tel : 05 90 29 69 74 fax : 05 90 87 53 95